



Interview Générale des Services d'Anglet : M. et Mme Marth

1. Pouvez-vous nous décrire votre parcours professionnel avant Générale des Services ? Qu'est ce qui vous a amené à devenir franchisé Générale des Services ?

Nous avons occupé pendant plus de vingt ans des fonctions de cadres dirigeants dans le secteur de la distribution de matériel et fourniture pour les professionnels. Confronté aux difficultés de notre employeur, nous avons décidé de donner un nouvel élan à notre carrière.



2. Comment avez-vous connu et sur quels critères avez-vous choisi Générale des Services ?

Nous avons connu le réseau Générale des Services sur des sites internet dédiés à la franchise. Notre choix s'est porté vers eux pour différentes raisons. Leur savoir faire reconnu depuis plus de 10 ans dans ce secteur. Le fait de rejoindre un réseau jeune et donc la possibilité de porter notre projet dans notre région « Le Pays Basque ». La diversité de l'offre de service et le concept d'agence avec pignon sur rue. La durée et le contenu de la formation bien plus importante qu'ailleurs et les premiers contacts avec nos franchiseurs ont définitivement scellé notre choix.

3. Pourquoi avoir choisi le système de franchise pour développer votre agence ?

La franchise est un formidable moyen pour entreprendre et se mettre à son compte. Etre son propre patron tout en profitant du savoir-faire et de la notoriété d'une enseigne qui a fait ses preuves. La franchise apporte également des liens forts avec le franchiseur et avec les autres franchisés qui seront autant de soutiens. Beaucoup de démarches stressantes se trouvent supprimées.

4. Pourquoi avoir choisi le secteur des services aux particuliers ?

Choisir le métier des services à la personne a été motivé par 2 raisons : La première est d'ordre familial car nous avons été directement confronté aux problèmes de la dépendance des personnes âgées et malades. La seconde était de s'orienter vers un secteur professionnel, riche en contact humain, un secteur d'utilité sociale, qui plus est en pleine expansion

5. Quel accompagnement le franchiseur vous apporte t-il ?

Tout d'abord une formation initiale de qualité de 15 semaines, puis une assistance au démarrage dans notre agence. Le soutien d'une équipe de spécialistes en juridique, social et communication, permet d'aborder le lancement du projet plus sereinement. Les moyens mis à notre disposition concernant la communication, les logiciels, le savoir faire, L'assistance téléphonique facilitent grandement les débuts et sont économiquement très intéressants.

6. Depuis votre intégration au sein du réseau Générale des Services, quel bilan pourriez vous faire ? Quels sont vos projets futurs au sein de votre agence ? du réseau ?

Après 12 mois activités, nous sommes vraiment heureux d'avoir fait le choix du réseau Générale des Services. Notre activité augmente mensuellement de 15 à 20 %. Les perspectives à venir sont motivantes. Nous avons trouvés au quotidien ce que nous recherchions, le contact humain, une utilité dans la société. Rien n'est facile , mais l'expérience est extrêmement enrichissante. De plus nos rapports avec nos franchiseurs et collègues franchisés sont excellents . Tout ceci nous conforte vraiment dans notre choix.

Propos recueillis par Générale des Services.